

Logée entre deux immeubles ou en bordure de route, il y a une nature à laquelle personne ne prête attention, mais qui peut révéler des richesses biologiques insoupçonnées : celle des friches urbaines. Véritables petits coins de verdure spontanée dans la ville, les friches profitent de l'absence d'activité humaine pour s'exprimer sous toutes les formes. Partie intégrante du réseau écologique urbain, les friches urbaines participent à la sauvegarde de la biodiversité en ville. Apprenons à les connaître pour mieux les protéger.

## 1. Qu'est-ce qu'une friche ?

Une friche, rurale ou urbaine, est un espace vert de transition, non occupé à la suite d'une démolition, ou abandonné provisoirement dans l'attente d'un changement de propriétaire ou suite à l'arrêt d'une activité industrielle.

Il existe 3 types de friches, qui se différencient suivant 3 critères : le type de végétation, la hauteur moyenne de la végétation et le pourcentage de recouvrement.

- Friche herbacée : >50% de plantes herbacées
- Friche arbustive : > 50% d'arbustes et de semi-ligneux
- Friche arborée : > 50% ligneux

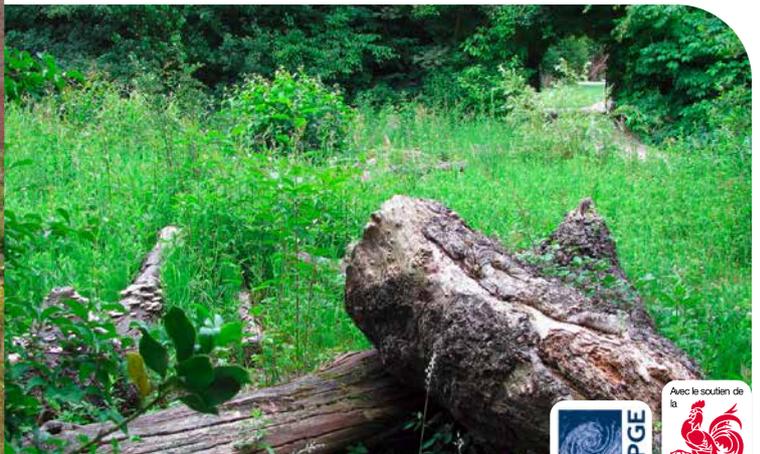
## 2. Leurs rôles en milieu urbain

Qu'elles soient éphémères ou permanentes, les friches remplissent une multitude de rôles en milieu urbain :

- Elles empêchent l'érosion des sols
- Elles diminuent les eaux de ruissellement
- Elles favorisent la biodiversité urbaine
- Elles constituent des refuges pour beaucoup d'espèces animales (insectes, oiseaux, rongeurs,...)
- Elles participent à la lutte biologique contre les maladies et les parasites
- Elles offrent aux habitants un lieu de respiration, de refuge, de détente mais aussi de loisir
- Elles permettent une régulation de l'humidité et de la température locale en ville

Cependant, elles suscitent souvent des réactions négatives et provoquent un sentiment d'inquiétude, d'abandon, de dégradation ou de saleté au sein de la population. Il est regrettable que ces milieux soient vus de cette façon, car ils contribuent de manière significative à rendre la ville plus vivante et plus respirable. De plus, les friches présentent une diversité faunistique et floristique insoupçonnée. Une étude française a pu démontrer que la biodiversité urbaine était la plus riche au sein des friches.

Cette cohabitation avec la nature suppose néanmoins de laisser aux friches l'occasion de se développer librement, sans qu'y soient déposés divers déchets, ni qu'elles fassent l'objet de désherbage systématique.





### 3. Une biodiversité à protéger

**Flore :**

- Carotte sauvage (Daucus carota)
- Cirse des champs (Cirsium arvense)
- Cabaret des oiseaux (Dipsacus fullonum)
- Gesse à larges feuilles (Lathyrus latifolius)

**Faune :**

- Eristales (famille des syrphes)
- Abeille domestique (Apis mellifera)
- Bourdons des pierres (Bombus lapidarius)
- Piéride de la rave (Pieris rapae)
- Chardonneret élégant (Carduelis carduelis)

### 5. Quelle gestion pour quelle friche ?

En fonction du stade d'évolution de la friche, une gestion particulière devra être appliquée :

**Pour garder une friche au stade herbacé, il faut :**

- éliminer les jeunes pousses de ligneux
- éliminer les îlots de ronces
- conserver quelques arbres, surtout en périphérie des grandes parcelles (ils jouent le rôle de corridor écologique)
- retirer le produit de la coupe

Deux techniques peuvent être mises en place :

- la fauche partielle : tous les 2 à 5 ans avec récolte des produits de fauche. Celle-ci doit être réalisée vers les mois de septembre à octobre, à plus de 20 cm du sol et du centre vers la périphérie (pour permettre à la faune et à la microfaune de s'enfuir).
- l'écopâturage : cette technique consiste à introduire sur le terrain des espèces de bétail rustiques issues de races locales, anciennes ou non autochtones. La gestion de l'espace est ainsi entièrement remise au pâturage des animaux. Pour plus d'informations, consultez notre fiche sur l'écopâturage.

Dans le cas où la strate herbacée est pauvre, vous pouvez toujours semer un mélange de prairies fleuries composées d'espèces indigènes. Pour plus d'info, contactez Ecosem, entreprise spécialisée dans les prairies fleuries :

<http://www.ecosem.be/fr/index.php>

**Pour garder une friche au stade arbustif, il faut :**

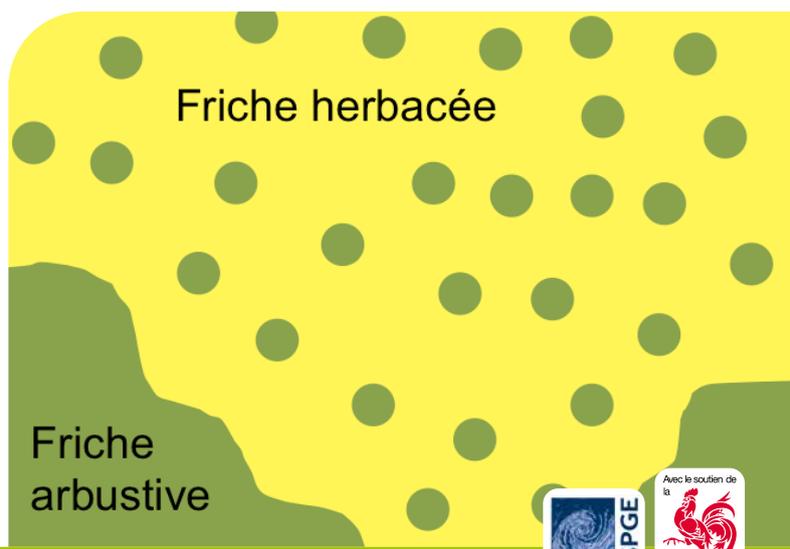
- réaliser un débroussaillage partiel en mosaïque en automne et recommencer le débroussaillage de l'autre partie, 3 ou 4 ans plus tard
- éliminer les jeunes ligneux

### 4. Attention aux invasives !

Les friches sont cependant propices à l'implantation d'espèces exotiques invasives, comme la renouée du Japon, le buddleia ou encore la berce du Caucase. Afin d'éviter de voir votre friche se faire envahir par ces espèces et menacer potentiellement les espaces verts environnants, des mesures appropriées de gestion doivent être prises, et ce, en fonction de l'espèce visée. Pour plus d'informations sur les invasives, consultez notre fiche consacrée à la gestion des plantes invasives.



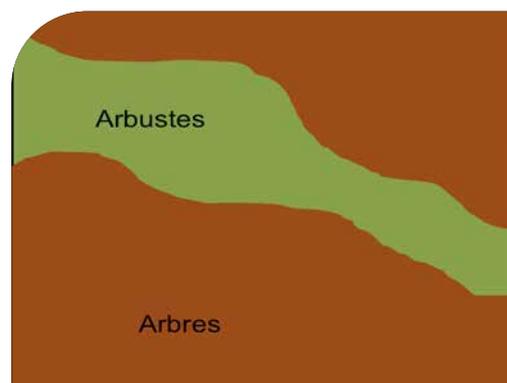
Carotte sauvage





**Pour garder une friche au stade arboré, il faut :**

- la première année : ouvrir partiellement, et en mosaïque, le milieu grâce au gyrobroyage. Et 5 ans plus tard, recommencer l'opération, mais pour l'autre partie du milieu.
- évacuer les déchets car ils empêchent le développement de la strate herbacée



**6. Des friches aux jardins partagés**

Depuis quelques années, des jardins à vocation sociale (les jardins partagés) se sont multipliés, tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Divers acteurs se mettent alors ensemble, investissent une friche urbaine et la transforment à leur gré, en jardin de proximité, en potager collectif, en jardin pédagogique ou en terrain de jeux.

Les jardins partagés ont généralement une vocation soit :

- pédagogique : par le jardinage, l'environnement, la culture biologique, ...
- communautaire : par la mise en commun d'un terrain pour un groupe de citoyens
- d'insertion et de cohésion sociale : pour permettre plus de proximité et améliorer le cadre de vie

Ces jardins sont des terrains d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Ils participent au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances de ce milieu.

Voici une liste non-exhaustive d'associations et de documents utiles pouvant vous aider dans le domaine des jardins partagés :

- Les Jardins Solidaires asbl : Mise en place d'un jardin partagé - <http://rjsol.jimdo.com>
- Les potagers urbains à Bruxelles : <http://www.potagersurbains.be>
- Espace Environnement asbl : Méthodologies et conseils de mise en œuvre - [www.espace-environnement.be](http://www.espace-environnement.be)
- Le début des haricots asbl : Inventaire et mise en réseau des jardins communautaires en Wallonie et à Bruxelles - [www.haricots.org](http://www.haricots.org)
- Histoires de Plantes asbl : réalisation du plan d'aménagement intégrant les différents projets.
- Worms asbl : aide à la gestion du site de compostage collectif
- Au cœur de notre quartier. Un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif, produit dans le cadre du projet «Les fruits de la solidarité de la Coalition montréalaise pour la promotion du jardinage collectif», Martha Stiegman, Action Communiterre

**Ressources**

Références (liste non exhaustive)

- «Friches urbaines et biodiversité – Rencontres de Natureparif» (2011). Disponible sur [http://www.natureparif.fr/evenements/rencontres/Actes-Rencontre-Natureparif-Friches\\_et\\_Biodiversite-18-11-2011.pdf](http://www.natureparif.fr/evenements/rencontres/Actes-Rencontre-Natureparif-Friches_et_Biodiversite-18-11-2011.pdf)
- Janin C. & Andres L. (2008). «Les friches : espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ?». Annales de géographie, p. 62-81
- «Aménager avec le végétal : pour des espaces verts durables». Editions du Certu.
- «La friche urbaine...heureuse anomalie dans la ville», Vivre avec la Nature dans l'agglomération toulousaine. Nature Midi-Pyrénées

